

---

# Diagnostic et perspectives du e-payment en Algérie

Diagnosis and prospects of e-payment in Algeria

**Benazzouz Daouia \***

Université Alger 3

[benazzouz.daouia@univ-alger3.dz](mailto:benazzouz.daouia@univ-alger3.dz)

Date de soumission:18/01/2022

**Mouterfi Amel**

Université Alger 3

[mouterfi.amal@univ-alger3.dz](mailto:mouterfi.amal@univ-alger3.dz)

Date d'acceptation: 25/05/2022

Date de publication:30/09/2022

---

## Résumé:

Le commerce électronique en Algérie a connu une évolution conséquente grâce à l'essor de l'Internet et l'adoption de la loi 18/05 (2 Mai 2018) sur sa légalisation, de ce fait, le paiement électronique (e-payment) - sa principale composante- doit suivre cette évolution .

L'objectif de cette étude est de diagnostiquer l'utilisation effective du e-payment en Algérie, depuis le lancement de la première transaction interbancaire le 04 Octobre 2016 à ce jour, ainsi que son évolution, tout en essayant de souligner la nature des différents freins qui ralentissent son développement, et d'établir ainsi les conditions de réussite du système e-payment , en adoptant une approche descriptive analytique des données collectées, auprès des acteurs concernés.

**Mots-clés:**E-payment; Commerce électronique; Diagnostic; Freins; Perspectives.

**Codes de classification Jel:** E42, G21, L81.

## Abstract:

The electronic commerce in Algeria has experienced a significant evolution thanks to the rise of the Internet and the adoption of the law 18/05 (May 2, 2018) on its legalization,so the , electronic payment (e-payment) - its main component - must follow this evolution .

The objective of this study is to diagnose the effective use of e-payment in Algeria, since the launch of the first inter-bank transaction on October 04, 2016 to date, as well as its evolution, while trying to highlight the nature of the various brakes that slow down its development, and thus establish the conditions for success of the e-payment system, by adopting a descriptive analytical approach of the data collected, from the actors concerned.

**Keywords :** E-payment, E-commerce, diagnosis, brakes, prospects.

**Jel Classification Codes :** E42, G21, L81.

---

\* Auteur correspondant.

## 1.Introduction:

Avec le contexte de digitalisation et de développement des technologies de communication, la généralisation du e-payment en Algérie est plus qu'imminente, ce qui explique sa croissance affichée depuis le lancement de la plateforme e-payment par Satim en 2016, qui reste cependant insuffisante. Pourtant il serait essentiel pour les entreprises Algériennes et les ménages d'utiliser ce mode d'échange commercial afin qu'ils puissent rivaliser au niveau international. Par ailleurs, la loi 18/05 sur le e-commerce, qui devrait propulser l'utilisation du e-payment, reste insuffisante vu les statistiques et les chiffres avancés qui sont inférieures à ce qui est réalisé ou présent sur le terrain.

Dans cet article, nous allons essayer de chercher les raisons de cet écart et de nous interroger sur le développement et l'utilisation du e-payment en Algérie, à la lumière de l'augmentation importante de son utilisation dans le monde.

À cet égard, notre étude a comme objectif, d'analyser les données sur l'utilisation du e-payment, pour évaluer la situation et répondre à la problématique suivante:

### **quels sont les incitants et les freins à l'expansion du e-payment en Algérie?**

Afin d'y répondre, nous allons exposer, dans un premier temps, l'état des lieux sur les montants et le nombre de transactions effectuées selon les trois modes: paiement sur internet, retrait sur ATM et activité paiement sur TPE; en analysant et en interprétant les données collectées, par secteurs et par années, sous forme graphique; depuis le lancement de la plate forme monétaire en 2016 à ce jour.

En second lieu, nous présenterons, les freins et les obstacles qui entravent l'utilisation effective du e-payment, notamment la question de la confiance et de la sécurité.

Et nous terminerons, par exposer les perspectives dans le but d'accélérer l'adoption du e-payment. En utilisant une approche descriptive analytique, des données collectées auprès des acteurs du e-payment, à savoir : Algérie Poste, Satim et le groupement d'intérêt économique monétaire (GIE); nous avons effectué un état des lieux.

Pour conclure, nous tenterons de proposer des actions susceptibles de promouvoir le e-payment, que doivent entreprendre l'état et les entreprises.

## **Etudes précédentes:**

- ❖ **Boussouf Azzeddine 2021:** " L'évolution du paiement électronique en Algérie pendant la pandémie du COVID-19", a pour vocation d'examiner les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19, sur l'utilisation du paiement électronique en Algérie et pour tenter d'analyser l'évolution de l'usage des moyens de paiement électroniques, à savoir, le paiement en ligne sur les sites d'e-commerce et le paiement sur les Terminaux de Paiement Électroniques (TPE), pendant la pandémie. Les résultats indiquent clairement une

- augmentation considérable de l'utilisation des moyens de paiement électroniques par les ménages algériens, cette augmentation s'est maintenue même après la période du confinement partiel, ce qui démontre une adoption concrète et durable des moyens de paiement électroniques (BOUSSOUF & BELKAID, 2021).
- ❖ Cette étude, couvre les opérations du e-payment pendant la période 2020 et début 2021, sur les sites e-commerce et les paiements sur TPE, elle n'a pas englobé les transactions antérieures et les modes de paiement sur ATM;
  - ❖ **Fadel Sabah 2021:** "la contribution du paiement électronique en termes de satisfaction client. cas naftal : la carte client de paiement électronique".
  - ❖ L'objectif est d'évaluer l'apport de la nouvelle solution e-payment de NAFTAL, à travers sa carte à puce et d'estimer le niveau de satisfaction des clients, en réalisant une enquête par sondage auprès des utilisateurs. Le résultat est que la majorité des clients de l'entreprise NAFTAL (66,67%) préfèrent le paiement électronique, et le reste (33,33%) préfèrent les modes de paiement classique. Les problèmes les plus rencontrés par les clients sont des problèmes liés à la couverture de réseau (GPRS), l'indisponibilité de TPE au niveau du réseau des stations-services Naftal et les problèmes liés au blocage de la carte (Fadel, Zerouti, & Rouaski, 2021);
  - ❖ **Refafa Brahim 2020:** "La monétique en Algérie, développement et perspectives", cette étude a examiné l'évolution du processus de modernisation des moyens de paiement et la monnaie électronique en Algérie, et la présentation des différents acteurs économiques et leurs rôles dans ce processus.
  - ❖ Le résultat de l'étude a révélé que l'Algérie a bien avancé dans le processus de modernisation des moyens de paiements, mais a constaté qu'elle reste en retard par rapport aux pays développés, à cause du vide juridique en matière de réglementation concernant la monétique, réseau de télécommunications sous dimensionné par rapport aux besoins monétiques, manque du personnel qualifié dans le domaine informatique et technique et enfin manque de culture monétique, la « techno phobie » (Refafa, 2020).
  - ❖ Dans cet article l'auteur, fait une présentation succincte de la monnaie électronique avec ses différents aspects et a mentionné un retard, qui est du à certains facteurs, sans pour autant avancer des chiffres ou statistiques;
  - ❖ **Samir Merbouhi 2017:** " le paiement électronique en Algérie: delits économiques et financiers"
  - ❖ l'étude vise à démontrer l'impact du recours de l'Algérie au paiement électronique et les nouveaux risques et défis encourus à travers l'utilisation de cette technologie, le résultat de cette étude a signalé que le recours à l'utilisation du paiement électronique en Algérie a contribué à l'essor des délits économiques et financiers, car la criminalité profite des avantages offerts par ces moyens de paiement qui contribuent, au

développement de comportements illicites en matière économique et financière, avec par exemple ce qu'on nomme "le cyberblanchiment" (Merbouhi & Hadid, 2017);

- ❖ L'auteur a mis l'accent sur les risques encourus dans l'utilisation du e-payment, à savoir le cyberblanchiment, dans l'absence d'un arsenal juridique qui y fait face. Néanmoins ces risques sont maîtrisés avec l'adoption de la loi 18/05 sur le e-commerce;
- ❖ **Khadidja NASSILI 2014:** "paiement électronique mécanismes et caractéristiques"
- ❖ L'objectif de cette étude est d'analyser les systèmes de paiement électronique les plus répandus au monde (le chèque électronique, la monnaie électronique et la carte de crédit) et détailler les différentes caractéristiques des dits systèmes. Le résultat a abouti, à la défaillance des différents systèmes existants, à cause du problème de sécurité des données, néanmoins, les systèmes reposant sur les certificats d'identification émis par des autorités de certification restent les plus efficaces disponibles (Nassili & Salah, 2014).
- ❖ Les études précédentes, ont abordé le e-payment, en présentant soit une analyse pour une période précise ou alors en présentant des chiffres dans un tableau. Notre contribution est dans le diagnostic de l'utilisation du e-payment avec des chiffres allant de la première installation de la plateforme en 2016 à ce jour, en présentant les données sous forme graphique en utilisant le logiciel excel, pour faciliter la comparaison, des différents chiffres des montants et nombre de transactions, par secteurs. Aussi avons expliqué, la disparité des chiffres des différents secteurs par années, et enfin nous avons analysé les différents types de freins à l'expansion du e-payment et avons proposé, des perspectives, que doivent entreprendre, le gouvernement et les entreprises pour son envol.

**2. Le e-payment:** Nous aborderons dans ce point l'ensemble des aspects relatifs au e-payment.

### **2.1 Définition du e-payment:**

Le e-payment a suscité beaucoup d'attention de la part des chercheurs au cours des deux dernières décennies en raison de son rôle essentiel dans le commerce électronique moderne, nous avons recensé les définitions les plus répandues comme suit:

- ❖ Le e-payment, peut être défini comme le paiement de biens ou de services sur Internet. Il comprend toutes les opérations financières effectuées à l'aide d'appareils électroniques, tels que les ordinateurs, les Smartphones ou les tablettes (Aldaas, 2021, p. 409);
- ❖ Les systèmes de e-payment sont des paiements effectués dans un environnement de commerce électronique sous forme d'échange d'argent par des moyens électroniques (Kaur & Pathak, 2015, p. 79);
- ❖ Un système de e-payment peut simplement être défini comme un ensemble de composants et de processus qui permet à deux ou plusieurs parties d'effectuer des transactions et d'échanger des valeurs monétaires par des moyens électroniques (Kabir, Saidin, & Ahmi, 2015, p. 113);

- ❖ Le système de e-payment comme toute forme de transfert de fonds via Internet (Ogedebe & Jacob, 2012, p. 3104);
- ❖ Le e-payment se réfère à un moyen électronique de faire les paiements pour les biens et services acquis en ligne ou dans les supermarchés et les centres commerciaux (Adeoti & Osotimehin, 2012, p. 1);

En résumé, le e-payment est une opération de règlement, d'achat de biens et /ou de services, effectuée en ligne, en utilisant des moyens de paiement électroniques, tel que les cartes de débit, sur des plates formes dédiées.

## 2.2 Les avantages du e-payment:

Le e-payment présente un nombre important d'avantages, dont ne nous citerons que les plus importants:

- ❖ Service H24 et 7/7 ;
- ❖ Une garantie de paiement pour le commerçant ;
- ❖ Permettre à une entreprise ou un particulier d'atteindre le marché mondial ;
- ❖ Une fluidité en caisse ;
- ❖ Augmentation des ventes ;
- ❖ Faciliter la gestion commerciale et la comptabilité de l'entreprise/magasin ;
- ❖ Eviter les faux billets ;
- ❖ Eviter de devoir circuler avec de l'argent liquide sur soi ;
- ❖ La sécurité, en ce qui concerne le cas de perte ou de vol de carte, dans le cas échéant, elle sera inutilisable sans le code PIN(Personal Identifiant Number) ([www.Satim.dz](http://www.Satim.dz)) .

### Par ailleurs, on ajoute :

- La traçabilité en matière d'information ;
- Réduction considérable du commerce informel.

## 2.3 La sécurité du e-payment :

Avant de se lancer dans le e-payment, qui nous amènera systématiquement au lancement du e-commerce en Algérie, il faut savoir tout d'abord protéger ses infrastructures, ses informations et ses données, c'est pourquoi la sécurité de la plate-forme de e-payment a occupé une grande place dans tout le processus, mis en place en Octobre 2016.

Il faut savoir dans ce contexte, que la sécurité de la carte CIB se base essentiellement sur la norme PCI-DSS.

pour la protection des données, sous toutes ses formes : protection des réseaux, cryptage des bases de données, gestion des mots de passe, règles d'archivage, protection contre les VIRUS, ..etc. (Merbouhi & Hadid, 2017, p. 23) .

Par ailleurs, la sécurité des échanges est assurée par des certificats de type :

- ❖ **SSL (Secure Socket Layer)** qui est un protocole de sécurité permettant de sécuriser les transactions bancaires en
- ❖ ligne. En utilisant le plus souvent le protocole **3D-Secure4**, considéré comme le plus haut niveau de sécurité existant à l'heure actuelle dans le monde entier.
- ❖ **Le 3-D Secure 4** est un protocole conçu pour être une couche de sécurité supplémentaire pour les transactions par carte de crédit et de débit en ligne. Le nom fait référence aux "trois domaines" qui interagissent en utilisant le protocole : le domaine marchand/acquéreur, le domaine émetteur et le domaine d'interopérabilité.
- ❖ Cependant, le nombre de scandales économiques et financiers enregistrés quotidiennement, dans les pays les plus avancés en matière de l'utilisation des technologies de pointe, démontre clairement que le risque zéro n'existe pas (Merbouhi & Hadid, 2017, p. 23).

## **2.4 Les acteurs du e-payment:**

Depuis le lancement officiel du e-payment en Algérie en 2016, un ensemble d'acteurs participe à l'encadrement, la régulation et la fourniture d'outils, matériels et logiciels pour une meilleure exploitation. Nous en recensons trois:

### **2.4.1 GIE (groupement d'intérêt économique de la monétique) :**

Le GIE-monétique a été créé, le 2 juin 2014, est composé d'un ensemble d'experts ayant exercé dans le secteur économique et bancaire, pour permettre :

- ❖ Le pilotage de la stratégie de développement de la monétique visant la généralisation de l'usage de moyens de paiement modernes, dont la carte de paiement et le e-payment ;
- ❖ La régulation du secteur de la monétique en Algérie ; la Banque d'Algérie qui est l'autorité monétaire, siège dans le comité de direction pour veiller à la sécurité du système de la monétique ;
- ❖ Il est également en charge d'assurer l'interbancaire du système monétique et son interopérabilité avec des réseaux monétiques locaux ou internationaux ([www.giemonetique.dz](http://www.giemonetique.dz)).

Le GIE Monétique, compte 19 membres adhérents dont 18 banques et Algérie Poste.

Le tableau ci- contre présente les banques adhérentes:

Table N°1 : Liste des banques adhérentes au GIE.

1	Banque ABC	10	BNP PARIBAS el djazair
2	AL Baraka	11	Cnep Banque
3	Arab Bank	12	Crédit Populaire d'Algérie(CPA)
4	Gulf Bank Algeria (AGB)	13	FransaBank
5	Al Salam Bank	14	Housing Bank Algeria
6	Badr Bank	15	HSBC
7	Banque de Développement Local(BDL)	16	NATIXIS Algérie
8	Banque Extérieure d'Algérie (BEA)	17	Société Générale Algérie,
9	Banque Nationale Algérienne (BNA)	18	TRUST bankAlgeria.

Source : réalisée par les Auteurs à partir de données Satim 2021.

Par ailleurs, la Banque d'Algérie y participe en tant que membre non adhérent pour:

- ❖ S'assurer de la sécurité des systèmes et des moyens de paiement;
- ❖ Ainsi que de la production et de la pertinence des normes applicables en la matière, conformément à la réglementation en vigueur.

#### 2.4.2 La Satim (Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique) :

Est créée en 1995 étant l'unique opérateur monétique en Algérie filiale des 07 Banques Algériennes, suscitées. Elle a pour missions:

- ❖ Œuvrer au développement et à l'utilisation des moyens de e-payment ;
- ❖ Mise en place et gestion de la plate-forme technique et organisationnelle, assurant une interopérabilité totale, entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie;
- ❖ Participation à la mise en place des règles interbancaires de gestion des produits monétiques interbancaires en étant une force de proposition;
- ❖ Accompagnement des banques dans la mise en place et le développement des produits monétiques ;
- ❖ Personnalisation des chèques et des cartes de paiement et de retrait d'espèces;
- ❖ Mise en œuvre de l'ensemble des actions qui régissent le fonctionnement du système monétique dans ses diverses composantes à savoir : la maîtrise des technologies, l'automatisation des procédures, la rapidité des transactions et l'économie des flux financiers (www.Satim.dz).

Satim a signé le 18 Décembre 2019 une convention avec le GIE et Algérie Poste sur l'interopérabilité entre le système monétique interbancaire utilisant les cartes CIB et le système monétaire d'Algérie Poste, avec sa carte Edahabia en effectuant les mêmes transactions, dans le but d'améliorer les services fournis aux usagers des cartes domestiques à compter du 5 janvier 2020.

**2.4.3 Algérie poste:** Créée en 2002 à la suite de la réorganisation des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) et a fait le lancement de la nouvelle plateforme monétique E-payment par mobile (internet et commerce en ligne) le 7 Décembre 2016 ; et elle lance le e-payment avec des cartes à puces HB Technologies en 2007.

Le 6 Décembre 2016, Algérie Poste lance la carte Edahabia qui permet d'effectuer tous types de transactions financières et commerciales via internet, le retrait d'argent dans les distributeurs automatiques GAB et le règlement des achats chez les commerces disposant de TPE la carte est délivrée aux détenteurs de comptes CCP.

Depuis le début de l'année 2020, il est possible d'utiliser la carte Edahabia dans n'importe quel GAB appartenant à une banque publique ou privée, car cette dernière vient d'intégrer le Système Inter Bancaire.

### 3. La genèse du e-payment en Algérie:

Depuis le lancement du e-payment en Algérie en 2016, son activité n'a pas cessé de prendre de l'ampleur, en effet nous avons enregistré une croissance des transactions sur: paiement sur internet, retrait sur ATM et activité paiement sur TPE .

Dans ce qui suit, nous allons présenter l'état des lieux des opérations du e-payment effectuées, dans les trois modes précédemment cités, par secteur et par année à partir de 2016 à ce jour.

#### 3.1 Activité Paiement sur Internet:

A la date d'aujourd'hui, nous enregistrons **130** Web marchands, qui sont adhérents au système de paiement sur internet par carte interbancaire.

Le représentant de la SATIM, indique que grâce à la légalisation du commerce électronique avec la loi 18/05, Cela a donné une suite au e-payment; et l'objectif avant la fin de l'année 2021, est de **500** web marchands. Ajoutant à cela, **1.000** web marchands dès 2022.

Le nombre global des transactions, depuis le lancement du paiement sur internet, est de **10 796 233**. Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activités des transactions de paiement sur internet :

**Table N°2 : Nombre et montant des transactions sur internet par années et par secteurs.**

Année	Télécom	Transport	Assurance	Electricité/Eau	Service Administratif	Prestataire de Services	Vente de biens	Nombre Total des transactions	Montant
2016	6 536	388	51	391	0	0	0	7 366	15 009 842,02 DZD
2017	87 286	5 677	2 467	12 414	0	0	0	107 844	267 993 423,40 DZD
2018	138 495	871	6 439	29 722	1 455	0	0	176 982	332 592 583,28 DZD
2019	141 552	6 292	8 342	38 806	2 432	5 056	0	202 480	503 870 361,61 DZD
<sup>1</sup> 2020	4 210 284	11 350	4 845	85 676	68 395	213 175	235	4 593 960	5 423 727 074,80 DZD
<sup>2</sup> 2021	5121509	40571	4282	83270	135126	313691	9152	5707601	7 293 311 718,82 DZD
<b>Total</b>	<b>9 705 662</b>	<b>65 149</b>	<b>26 426</b>	<b>250 279</b>	<b>207 408</b>	<b>531 922</b>	<b>9 387</b>	<b>10 796 233</b>	<b>13 836 505 003,93 DZD</b>

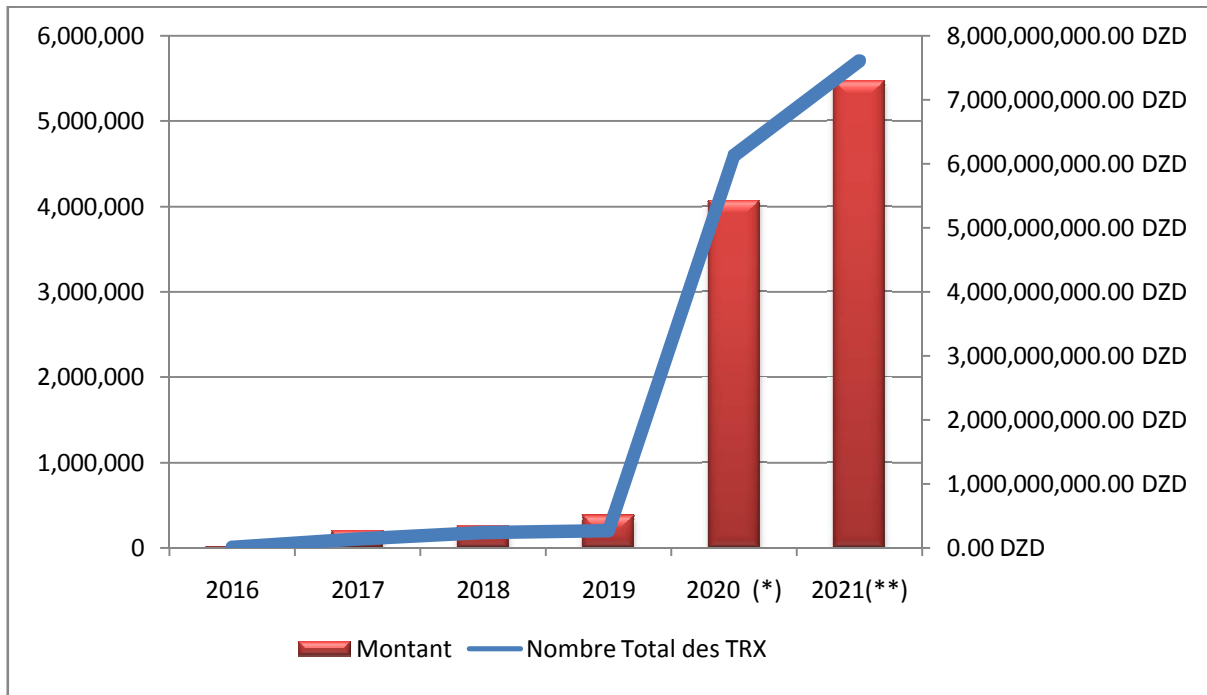
Source : GIE Monétique (www.giemonetique.dz) sep 2021.

<sup>1</sup> 2020 Faisant suite à l'adhésion d'Algérie Poste au GIE Monétique et la réalisation de l'interopérabilité CIB/Edahabia, en janvier 2020, les statistiques publiées englobent dorénavant l'activité monétique réalisée par la carte CIB et la carte Edahabia .

<sup>2</sup> 2021 ces statistiques concernent les mois de janvier à septembre 2021.

Les résultats ci-dessus seront mieux interprétés par des graphiques, comme nous pouvons le voir dans la figure ci contre:

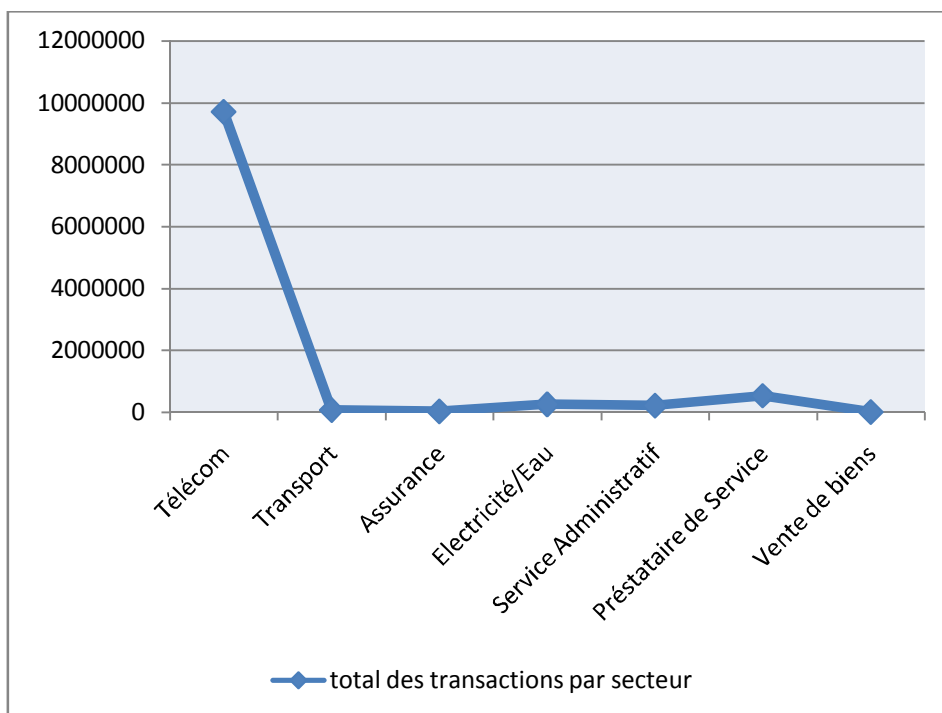
**Figure N° 1: les transactions et montants effectués sur internet par année.**



Source : réalisée par les auteurs à partir des données de la GIE 2021.

- Nous constatons que les transactions et montants vont en pair, ils ont une corrélation positive.
- Nous avons ci-dessous les transactions effectuées par secteur de 2016 à ce jour.

**Figure N° 2 : Evolution des transactions par secteur.**

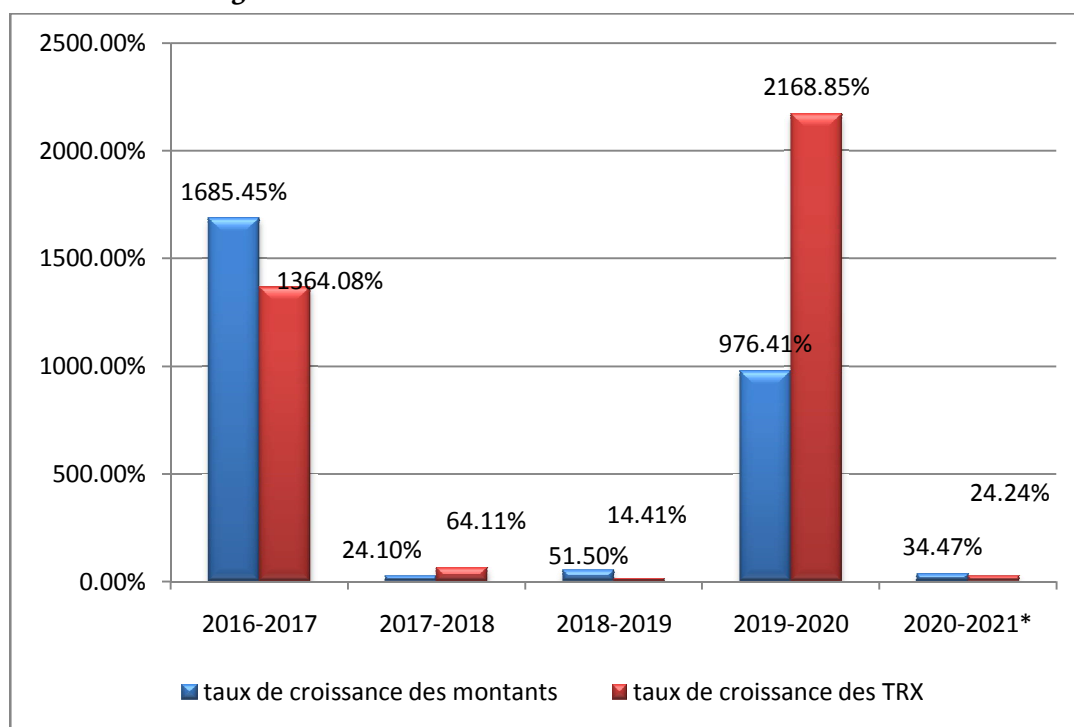


Source : réalisée par les auteurs à partir des données de la GIE 2021.

Le secteur des télécommunications vient en tête des secteurs qui utilisent les TICs, de part ses activités qui relèvent directement du domaine, où les infrastructures existent déjà et sont bien exploitées. Par ailleurs les autres secteurs, commencent à les adopter progressivement.

Le taux de croissance des transactions et montants, est positif et évolutif d'année en année

**Figure N° 3 :Taux de croissance des transactions et montants.**



Source : réalisée par les auteurs à partir des données de la GIE 2021.

Nous relevons que le taux de croissance des transactions, a atteint un pourcentage plus élevé **2168,85%** pendant la période de 2020 qui correspond aux mesures de confinement suite à la pandémie « covid 19 » qui a boosté le e-payment en Algérie.

**Table N° 3 : Taux de croissance des transactions par secteur.**

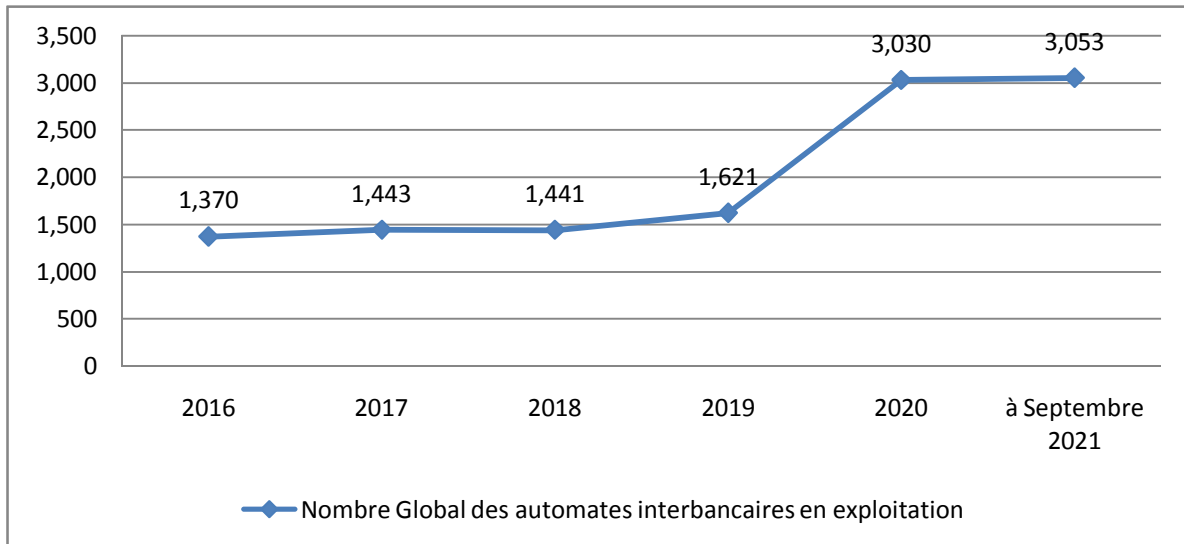
taux de croissance	Télécom	Transport	Assurance	Electricité/Eau	Service Administratif	Prestataire de Service	Vente de biens
2016-2017	1235,47%	1363,14%	4737,25%	3074,94%			
2017-2018	58,67%	-84,66%	161,01%	139,42%			
2018-2019	2,21%	622,39%	29,55%	30,56%	67,15%		
2019-2020	2874,37%	80,39%	-41,92%	120,78%	2712,29%	4116,28%	
2020-2021*	21,64%	257,45%	-11,62%	-2,81%	97,57%	47,15%	3794,47%

Source : élaborée par les auteurs à partir des chiffres de la GIE 2021.

### 3.2 Retrait sur ATM:

Le parc national des guichets/distributeurs automatiques de billets GAB/DAB a connu une évolution de 2016 à ce jour en comptant 3.053 automates, comme le montre la figure suivante.

Figure N° 4 : Evolution des automates interbancaires en exploitation.

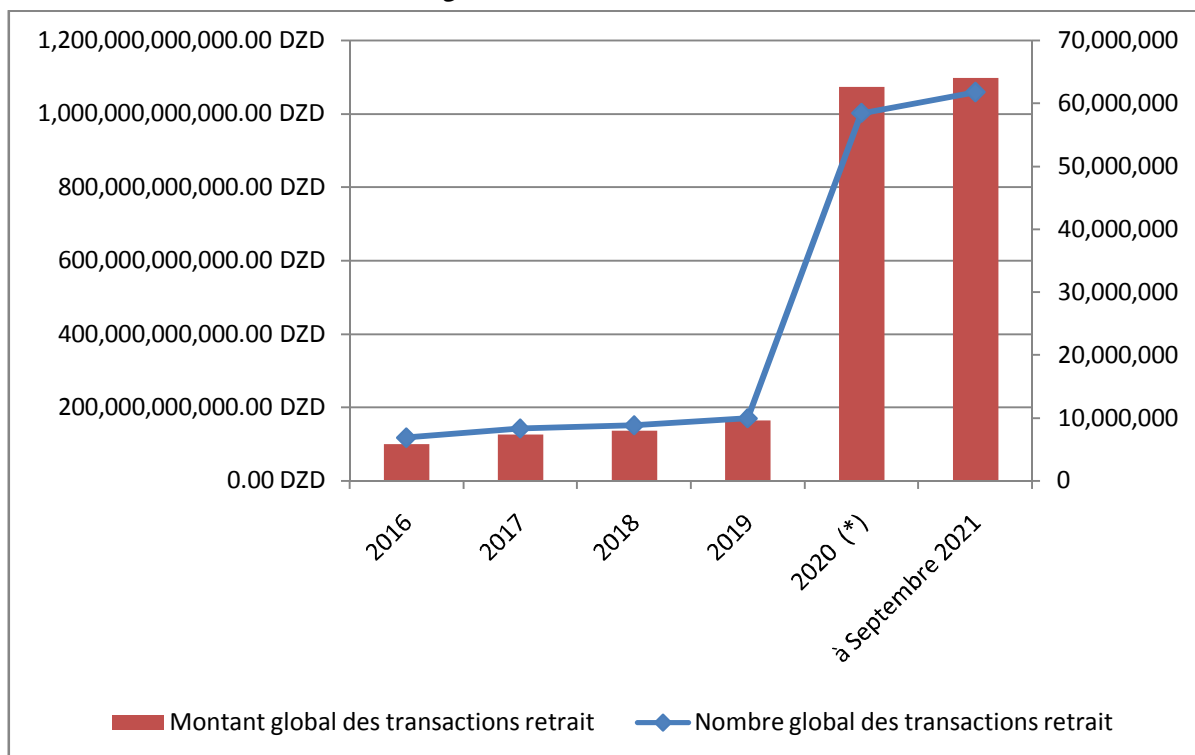


Source : réalisée par les auteurs à partir des chiffres de la GIE 2021.

Nous remarquons une évolution progressive des ATM, qui peuvent encore atteindre les chiffres escomptés.

L'activité "Retrait" au moyen des cartes interbancaires, sur ATM, a totalisé 154 122 273 transactions valides depuis son lancement en 2016. Leur montant s'élève à plus de 2 695 Milliard DZD, comme nous pouvons le voir à travers la figure ci contre.

Figure N° 5: Activité retrait sur ATM.



Source : réalisée par les auteurs à partir des chiffres de la GIE 2021.

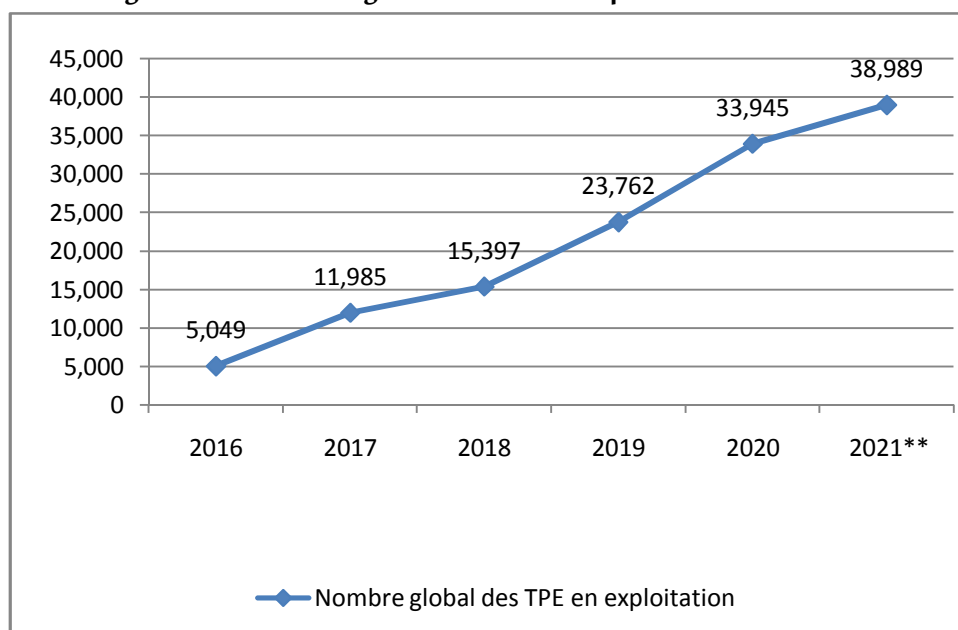
Nous relevons de ce graphique, une forte utilisation des ATM à partir de 2020, suite à l'interopérabilité des cartes CIB et de la carte Edahabia.

### 3.3 Activité paiement sur TPE:

Le gouvernement a inclus dans la loi de finances 2018, plus précisément dans son article 111, l'obligation faite aux commerçants de proposer à leurs clients un TPE pour régler le montant de leurs achats. Cette disposition a été modifiée par la suite, en élargissant cette obligation à tout instrument de e-payment, y compris le m-paiement (paiement mobile).

La figure suivante présente le nombre des TPE.

Figure N° 6 : Nombre global des TPE en exploitation.



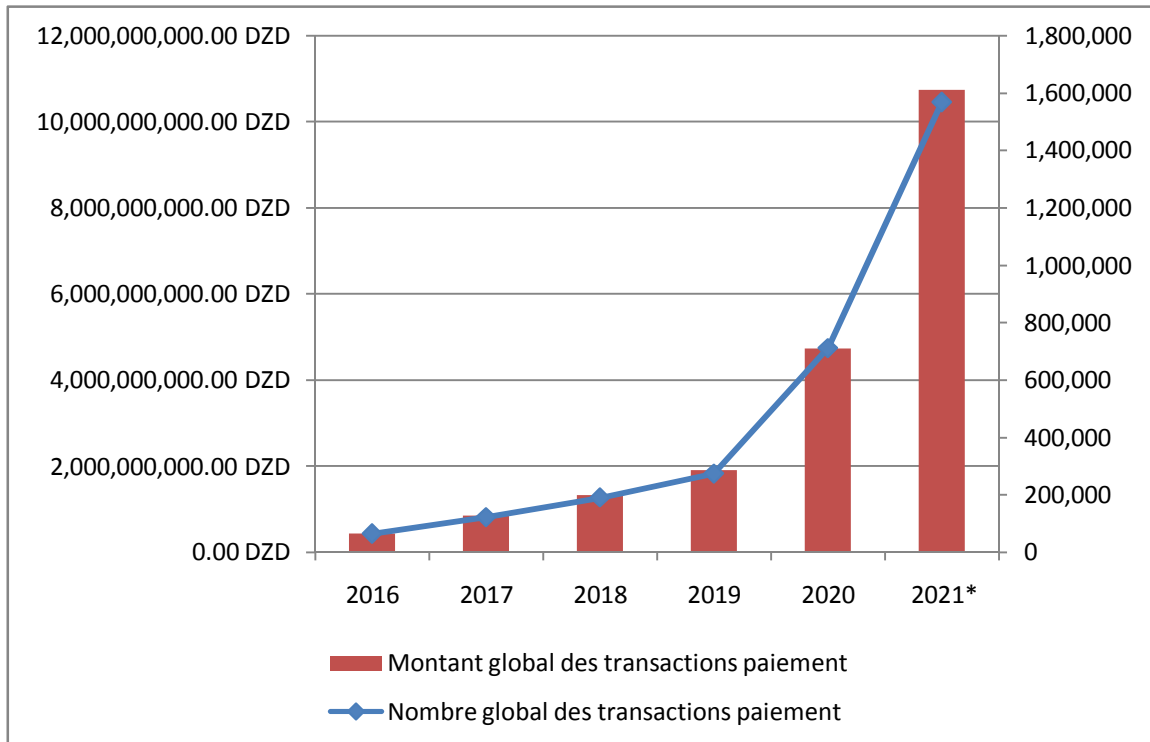
Source : réalisée par les auteurs à partir des chiffres de la GIE 2021.

Nous remarquons une nette augmentation dans l'exploitation des TPE à partir de 2018 dûe à l'adoption de la loi 18/05 sur le commerce électronique. Néanmoins Ce chiffre reste loin des objectifs tracés par le gouvernement et demeure faible par rapport à la densité du tissu économique national.

Même si le parc des TPE a été renforcé par 8675 nouveaux équipements mis en exploitation, entre mars 2020 et mars 2021, ce chiffre reste insuffisant, au vu du nombre global des commerçants enregistré au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) qui a atteint fin février dernier 2.145.067 commerçants.

Nous pouvons montrer l'importance de l'activité du paiement sur TPE à travers la figure suivante:

Figure N° 7 : Activité paiement sur TPE.



Source : réalisée par les auteurs à partir des chiffres de la GIE 2021.

### 3.4 Diagnostic des constats :

A partir des chiffres collectés, nous pouvons constater un démarrage timide de 2016 à 2019 et une nette augmentation dans les transactions effectuées et leurs montants à partir de 2020, dûe à l'interopérabilité entre les cartes CIB et la carte Edahabia.

Nous allons faire une analyse suivant les secteurs sur le taux d'activités effectuées dans les trois modes cités à savoir, paiement sur internet, retrait sur ATM et activité paiement sur TPE .

Nous avons constaté à partir des chiffres précédents une différence dans l'évolution des transactions suivant les différents secteurs à savoir:

#### 3.4.1 Secteur des télécommunications:

Il comprend les opérations de rechargement de compte, de paiement de factures de téléphone et d'abonnement internet. Il a généré le plus de transactions avec un total de **9 705 662** opérations, soit 89,90% du total des transactions.

Ce taux croissant est dû aux services offerts par l'établissement financier Algérie Poste, qui a mis à la disposition de ses clients, plusieurs fonctionnalités accessibles via Internet. Cette démarche vient dans le but d'encourager l'utilisation des outils d'échange électronique.

L'ensemble des services offerts consistent dans le lancement du Virement de compte à compte (V-CAC) via le guichet automatique de billets (GAB), sur tous les comptes CCP en temps réel, avec un plafond journalier de 50 000 DA, effectué le 30 septembre 2018. Et le 20 octobre 2018, Algérie Poste lance en partenariat avec

l'opérateur de la téléphonie mobile Djezzy, le service de rechargement électronique de crédit Flexy, a travers les guichets automatiques de billets (GAB) et par internet. Et en juin 2019, Algérie Poste lance le service de transfert instantané d'argent entre particuliers **Hawalatic**, qui est un service de transfert à travers un mandat électronique sécurisé. Elle lance également le 4 Décembre 2019, le service **Cardless** qui permet de retirer l'argent depuis ses GAB sans avoir la carte en main, juste avec l'application **Baridimob**, ([www.poste.dz](http://www.poste.dz)).

### 3.4.2 Secteur prestataires de services:

Occupe la 2<sup>ème</sup> position, en enregistrant **531 922** transactions, soit 4,93% du total des transactions alors qu'il n'a démarré qu'en 2019. il comprend entre autre la réservations d'hôtels et les formations.

Il a enregistré en 2020 un taux de croissance de 4116,28% et en 2021 près de 47,15%. Profitant de la période de confinement, les formations en ligne ont été adoptées. Les réservations des hôtels aussi ont connu une forte demande, pour recevoir les gens\_ qui étaient bloqués à l'étranger\_ pour passer les 14 jours de confinement.

### 3.4.3 Règlement des factures d'électricité et d'eau :

Figure à la troisième position, ayant généré 250 279 paiements en ligne soit 2,32% du total . Ce secteur a enregistré une croissance depuis son lancement en 2016, d'année en année, grâce aux portails électroniques mis à la dispositions des utilisateurs, pour payer leurs factures, en leur facilitant la tâche, et en leur faisant gagner du temps. Cependant, le taux négatif de -2,81% atteint en septembre 2021, peut augmenter d'ici la fin de l'année.

### 3.4.4 Secteur des services administratifs :

Vient en quatrième position du classement des secteurs qui ont engendré des paiements électroniques, avec pas moins de **207 408** transactions, soit 1,92 % du total. Avec une nette augmentation durant l'année 2021 en effectuant **135126** transactions dépassant le secteur électricité/eau qui a enregistré à son tour **83270** transactions pour la même année.

Cette hausse est expliquée, par les mesures prises en urgence par l'état pour lutter contre la COVID-19 ; en allégeant la charge administrative des entreprises, et en réduisant les obstacles bureaucratiques Chose qui a provoqué la perturbation consécutive des services publics réguliers ; et qui a favorisé l'utilisation de plateformes d'administration et d'outils en ligne, qui permettent d'assurer la continuité des services essentiels aux utilisateurs.

### 3.4.5 Secteur des transports:

Est positionné après celui des services administratifs. Il a connu à son tour une évolution positive de 2016 avec 338 transactions à 40571 transactions à ce jour. soit 0,6% du total.

Grâce aux nouvelles applications, dédiées au transport, comme **Yassir**, **Tem Tem** et d'autres, ce secteur connaît un essor.

### 3.4.6 Secteur des assurances:

A connu une croissance de 2016 à 2019. Ensuite une régression pour 2 années consécutives, du nombre de paiements par Internet, à savoir 2020 avec un total de 4845 transactions contre 4282 transactions durant les 3 premiers trimestres 2021 ,enregistrant un total de **26 426** transactions. Soit 0,24% du total des transactions. Ce déclin est dû aux mesures de confinement, qui ont engendré la fermeture des frontières; ce qui a eu une incidence sur l'assurance voyage et véhicules toutes catégories.

### 3.4.7 Achat de biens en ligne:

nous relevons, en outre, la progression du e-payment pour ce secteur qui a démarré en 2020 avec un cumul de 9387 transactions. Soit 0,09% du total et une croissance en 2021 de **3794,47%**.

La crise sanitaire a conduit les citoyens à commander davantage en ligne, surtout avec la présence de Places Markets et sites comme Jumia, qui garantissent la livraison à domicile.

## 4. Les freins au développement du e-payment en Algérie:

Le e-payment en Algérie peine à prendre son envol, depuis son lancement officiel en 2016 il rencontre toujours plusieurs freins à son évolution et développement (Lazreg & Goudih, 2016, p. 40). Nous classerons ces freins en 3 catégories: freins sociaux, économiques et juridiques, comme suit :

### 4.1 Les freins sociaux:

Regroupent l'ensemble des habitudes ,des cultures et résistance au changement qui sont essentiellement :

- ❖ **Sentiment psychologique:** lié principalement à l'utilisation de l'argent, et ce en tenant compte de nos traditions et coutumes, étant donné que le citoyen algérien s'attache toujours plus à ce qui est tangible ;
- ❖ **Culture du liquide:** la société Algérienne évolue dans un milieu où domine le cash, au détriment de l'utilisation des paiements électroniques. Ce qui rend la tâche difficile à l'identification de l'origine de l'argent gagné et la provenance des flux financiers ;
- ❖ **Résistance au changement :** c'est refuser tout ce qui est nouveau à cause de la méconnaissance des nouvelles technologies, et le manque de confiance.

### 4.2 les freins économiques et organisationnels: Ils sont relatifs à un ensemble de facteurs.

- ❖ **Les infrastructures :** insuffisance des solutions et des ressources techniques en matière de prise en charge de la plateforme monétaire ;
- ❖ **L'économie informelle:** c'est une réalité qui constitue une économie à part entière parallèle à l'économie légale ; estimée par les experts au tiers du PIB ;
- ❖ **Mobilité des petits commerces :** notamment les commerçants ambulants qui travaillent d'une manière illicite et sans registre de commerce (Fadel, Zerouti, & Rouaski, 2021, p. 186), en plus des fonctions libérales exercées chez soi, sans déclaration commerciale et fiscale et qui prennent de plus en plus de

l'ampleur dans la société telles que : les coiffeuses et couturières à domicile, les plombiers et les électriciens .

- ❖ **Système bancaire:** le faible taux de bancarisation dû principalement au problème de manque de confiance au système bancaire algérien, en plus des taux d'intérêts élevés, rejeté par la société qui le considère en contradiction à ses pratiques religieuses.
- ❖ **le problème de couverture internet:** avec le faible débit voir l'absence de connexion au réseau dans plusieurs localités Algériennes, la défaillance au niveau des DAB/GAB et le manque de liquidités dans les automates. Ajoutant à ça l'oubli fréquent du mot de passe ou la saisie d'un code erroné au bout de trois fois conduit au blocage et à la capture de la carte par l'automate.

#### 4.3 les freins juridiques:

Nous pouvons les classer au premier niveau des obstacles pour la promotion du e-payment en Algérie .

- ❖ **la loi 18/05 :** a réservé l'article 27 sur le e-payment , jugée généraliste et pas très claire, en plus de l'absence de textes d'applications à nos jours, ce qui entraîne l'écart qui sera enregistré entre la promulgation des textes et leur mise en œuvre effective, comme c'était le cas pour la certification électronique. l'absence d'un arsenal juridique régissant le e-payment en Algérie peut causer :
  - La nuisance à la protection des utilisateurs de la plateforme monétaire ;
  - Le risque de fraude fiscale ainsi que le blanchiment d'argent (Merbouhi & Hadid, 2017, p. 25) ;
  - la concurrence déloyale, entre les Webmarchands, qui respectent les contraintes du e- payment et les commerçants qui travaillent dans l'informel ;
- ❖ **Traçabilité :** nous pouvons expliquer également ce retard, par ce problème , qui déroge les mauvaises intentions de certains individus, étant donné que le recours à l'utilisation du e-payment va sans doute permettre, le dépistage de l'argent et la lutte contre l'évasion fiscale. Le développement de ce créneau gêne les intérêts de certaines parties qui craignent la transparence des transactions puisqu'elle va à l'encontre de leurs objectifs;
- ❖ **Limite des engagements ; politiques et gouvernementaux :** quelques soit le genre de problèmes posés en Algérie, des solutions juridiques et techniques existent, il faut cependant, détenir une volonté et un engagement politiques, pour faire avancer les choses et rattraper tout ce retard enregistré.

#### 5. Conclusion:

Dans un monde où le digital domine, l'utilisation de cartes monétaires pour toute transaction en ligne est indispensable. De ce fait, comparé aux méthodes traditionnelles chronophages et énergivores, le passage au numérique s'est vite fait une place, surtout lors de cette pandémie. D'ailleurs, la généralisation de la carte

Edahabia d'Algérie Poste enregistre un avancement continu dans notre pays. Cependant, le e-payment en Algérie reste encore insuffisant malgré une augmentation sensible.

Les demandes d'intégration de plateformes de e-commerce se multiplient, l'état veut imposer les moyens de paiement numérique pour mettre fin à la crise des liquidités, endiguer la propagation de la Covid-19 et lutter contre le commerce informel.

Les résultats de cette étude nous mènent à avancer quelques recommandations et perspectives dans le but d'accélérer l'adoption du e-payment en Algérie :

- ❖ Sensibiliser et faire connaître aux commerçants et aux ménages les moyens de paiement modernes afin de généraliser leurs utilisations. En faisant des campagnes de vulgarisation et d'accompagnement, comme les journées ouvertes;
- ❖ Vulgariser l'utilisation des équipements (TPE, GAB, DAB) pour les Webmarchands en baissant les prix d'installation, réduisant le temps de l'installation et assurant le service de maintenance H24 ;
- ❖ Inciter les consommateurs à l'utilisation du e-paiement en offrant des promotions ou en éliminant les frais de transactions électroniques ; plus encore exiger des taxes sur l'utilisation du cash ;
- ❖ La nécessité de mettre en place des organismes qui seront à l'écoute des consommateurs et des commerçants, et qui prendront en charge les questions et les difficultés liées à l'utilisation du e-payment (Boussouf & Belkaid, 2021, p. 160) ;
- ❖ Étendre la fabrication des TPE à d'autres entreprises Algériennes pour couvrir le marché national qui est desservi par l'ENIE (Entreprise Nationale des Industries Electroniques), principal fabricant de TPE, qui ne dépasse pas à ce jour ; selon sa direction ; les 600 unités/jour (300 TPE classiques et 300 smart) ;
- ❖ Renforcer la sécurité des transactions et la protection pénale des utilisateurs, en créant une législation pénale particulière à cet environnement numérique, et instaurer des lois incriminant les fraudeurs ;
- ❖ Tirer profit des expériences des pays en voie de développement (Refafa, 2020, p. 307), qui ont réussi cette transition numérique ; comme le Gabon qui occupe la première place en Afrique centrale selon le <sup>3</sup>CNUCED 2020 ;
- ❖ Lutter contre la concurrence déloyale, en formant des compétences dans le domaine de l'informatique pour détecter les transactions non déclarées comme celles par téléphone et e-mail ;
- ❖ Accélérer les textes d'application de la loi 18/05, en l'accompagnant par des articles précis sur la manière d'utiliser le e-payment, où le rôle de chaque acteur dans une transaction, est précis et la sécurité est assurée.

<sup>3</sup> Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement

l'objectif des acteurs du secteur de la monétique en Algérie vise à diffuser 6 millions de cartes de e-payment. Ce qui contribuera à fournir une carte bancaire à 50% des adultes, au moins avant 2024, précise le responsable du GIE.

Avec une volonté gouvernementale, nous pouvons atteindre ces objectifs et promouvoir le secteur du e-payment.

## 6. Liste des références:

1. Adeoti Olugbade , Osotimehin Kehinde , Research Journal of Finance and Accounting, "Adoption of Point of Sale Terminals in Nigeria: Assessment of Consumers' Level of Satisfaction", Vol 3, N° 1, 2012, p 1-6.
2. Aldaas Abdullah , researchgate GmbH, "A study on electronic payments and economic growth:Global evidences", vol 7, N° 2, 2021, p 409-414. <https://doi.org/10.5267/j.ac.2020.11.010>.
3. Boussouf Azzeddine, Belkaid Brahim, Finances & Markets Review, " L'évolution du paiement électronique en Algérie pendant la pandémie du COVID-19 ", vol 8, N° 2, 2021,p 150-165.
4. Fadel Sabah, Zerouti Messaoud, Rouaski Khaled, Revue d'Economie et de Statistique Appliquée, "La contribution du paiement électronique en termes de satisfaction client. Cas NAFTAL:La carte client de paiement électronique", vol 18, N°1, 2021, p 172-188.
5. Kabir Muhammad Auwal , Saidin Siti Zabedah , Ahmi Aidi , International Conference On E-Commerce ICoEC, "Adoption of E-Payment Systems:A Review of Literature", 20-22 Oct 2015, p 112-120; consulté sur, <https://www.researchgate.net/publication/303329794>.
6. Kaur Karamjeet, Pathak Ashutosh, International Journal of Engineering Research and Applications, "E-payment System on E-Commerce in india", Vol 5, N° 2, Feb 2015, p 79-87 .
7. Lazreg Mohamme, Goudih Djamel Torqui, journal of Economic & Financial Research, "un essai d'analyse sur l'utilisation de la carte électronique de retrait et de paiement interbancaire(CIB) en Algérie" , Vol 3, N° 2, 2016, p 19-42.
8. Merbouhi Samir , Hadid Noufyale , Revue Nouvelle Economie ," Le Paiement Electronique en Algérie:Délits Economiques et Financiers", vol 01, N°16, 2017, p 19-27.
9. Nassili Khadidja , Salah Haoues, revue d'économie et de statistique appliquée ,"Paiement électronique:mécanismes et caractéristiques", 21 juin 2014, p 374-388.
10. Ogedebe Peter, Jacob Babatunde Peter , International Journal of Modern Engineering Research (IJMER), " E-Payment : Prospects and Challenges in Nigerian Public Sector ",Vol 2, N°5, 2012, p 3104-3106.
11. Refafa Brahim, "La monétique en Algérie,développement et perspectives". Journal d'Etudes en Economie et Management , Vol 3, N° 6, Déc 2020, p 294-308.
12. <https://www.giemonetique.dz>. Consulté le 5 Octobre 2021.
13. <https://www.poste.dz>. Consulté le 15 Avril 2021.
14. <https://www.Satim.dz>. Consulté le 15 Avril 2021.